



CLAMART GARE  
Boulevard des Frères Vigouroux - Place de la Gare



TYPE	HALL	N°	NIVEAU
T3	E	E-133	R+1

SURFACES	
SEJOUR / CUISINE	28.96 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	7.23 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.85 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10.73 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5.27 m <sup>2</sup>
WC	1.81 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>65.85 m<sup>2</sup></b>

BALCON 1	1.84 m <sup>2</sup>
BALCON 2	0.88 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE ANNEXES</b>	<b>2.72 m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>68.57 m<sup>2</sup></b>

LEGENDE			
F:	Fenêtre		Tableau électrique
PF:	Porte-Fenêtre	Pl.:	Placard
VR:	Volet Roulant		Sèche-serviette
PV:	Pare-vue		Soffite / Faux plafond

10/12/2020

INDICE : 2



PARTENAIRES ARCHITECTES

NOTA:  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des contraintes de réalisation, des nécessités techniques, réglementaires et administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les éléments d'équipement et les réseaux divers. Les surfaces indiquées sont approximatives et les surfaces des placards sont incluses dans celles des pièces attenantes. Les retombées, faux-plafond, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art. 4.1)